

## Marchés de travaux : aspects juridiques et pratiques

### Durée

2 journées (14h)

### Public

Promoteurs, tout  
collaborateur d'entreprise  
de promotion immobilière

### Prérequis

Aucun

### Niveau

Perfectionnement

### Format

Distanciel/présentiel

### Approche pédagogique

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en applications concrètes

### Modalités de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Émargement distanciel
- Questions orales ou écrites
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

### Objectifs

- **Maitriser la préparation du dossier de consultation** des entreprises

- **Maitriser la passation** d'un marché de travaux

- **Maitriser la conduite des travaux** et la réception

Cette action de formation vise le développement de compétences professionnelles dont des compétences spécifiques apparues dans le contexte COVID-19

### Contenu de la formation

#### A. Connaître le rôle des acteurs

1. Les principes
2. Les acteurs
3. Le process de réalisation et la conduite d'opération (pilottage)



#### B. Le dossier de consultation des entreprises (DCE)

1. Les pièces techniques du DCE, PLANS / CCTP / CDPGF
2. Les pièces administratives du DCE, RC / AE / CCAG / CCAP

#### C. La consultation, la dévolution

1. La consultation des entreprises
2. L'analyse des offres
3. La dévolution des travaux

#### D. La passation du marché

1. L'attribution, la mise au point, la notification
2. Les pièces du marché
3. La forme du marché
4. L'actualisation, la révision
5. Le prix du marché
6. La retenue de garantie
7. Le paiement du marché

#### E. Le délai et l'enveloppe financière

1. La planification
2. Le coût toutes dépenses confondues
3. Le suivi du coût des travaux

#### F. La conduite de l'exécution des travaux

1. La préparation du chantier
2. Les outils de pilotage
3. Les sous-traitants
4. Les délais, les retards, les pénalités, les aléas, les avenants
5. Le fonctionnement du chantier, l'installation du chantier



## Tarif

940 € nets (tarif  
adhérent FPI/jeune  
promoteur : 750 €  
nets)

En partenariat  
avec



# Marchés de travaux : aspects juridiques et pratiques

6. Les plans d'exécution
7. Le compte interentreprises
8. La réunion préparatoire de chantier, la réunion de chantier

## G. La réception des travaux

1. Le processus de réception
2. Les réserves
3. Les conséquences de la réception, la réception tacite, la réception partielle
4. La mise à disposition anticipée
5. Les pièces exigibles (DOE, DIUO, RFCT)
6. La méthodologie de réception
7. La livraison

## H. Le suivi financier du chantier

1. Le paiement des acomptes
2. La clôture des comptes

## I. Les garanties

1. La retenue de garantie
2. Le parfait achèvement
3. La garantie de bon fonctionnement
4. La garantie décennale
5. Les dommages-ouvrages

## J. Les litiges

1. Les litiges
2. Le comportement des acteurs



FORMATION

# Marchés de travaux : aspects juridiques et pratiques

## Inscriptions

Optez pour le campus ESPI qui vous est le plus accessible

BORDEAUX

[bordeaux.executive@groupe-espi.fr](mailto:bordeaux.executive@groupe-espi.fr)

LILLE

[lille.executive@groupe-espi.fr](mailto:lille.executive@groupe-espi.fr)

LYON

[lyon.executive@groupe-espi.fr](mailto:lyon.executive@groupe-espi.fr)

MARSEILLE

[marseille.executive@groupe-espi.fr](mailto:marseille.executive@groupe-espi.fr)

MONTPELLIER

[montpellier.executive@groupe-espi.fr](mailto:montpellier.executive@groupe-espi.fr)

MONTRÉAL

[montreal.executive@groupe-espi.fr](mailto:montreal.executive@groupe-espi.fr)

NANTES

[nantes.executive@groupe-espi.fr](mailto:nantes.executive@groupe-espi.fr)

PARIS

[paris.executive@groupe-espi.fr](mailto:paris.executive@groupe-espi.fr)

**ESPI – SIÈGE : 23, rue de Cronstadt 75015 Paris**  
**[www.groupe-espi.fr](http://www.groupe-espi.fr)**

ASSOCIATION GROUPE ÉCOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES  
Venant aux droits et obligations de la SARL ESPI-ENTREPRISES – Établissement d'Enseignement  
Supérieur Privé et Technique reconnu par l'État  
Justifiant, en qualité d'organisme de formation, de la déclaration d'activité n°11755667075  
Ne vaut pas agrément de l'État  
Code APE n°8559B – N° de SIRET 784 617 334 00072